

CANADA

Province de Québec

M.R.C. Vallée-de-la-Gatineau

Municipalité de Grand-Remous

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Grand-Remous, tenue le lundi 22 juin 2015 à 19h à la salle du centre Jean-Guy Prévost au 1508, route Transcanadienne à Grand-Remous.

Sont présents :

M. Gérard Coulombe, maire
Mme Martine Coulombe, conseillère
M. Patrick Courville, conseiller
M. John Rodgers, conseiller
Mme Jocelyne Lyrette, conseillère

Absence motivée : Mme Johanne Bonenfant, conseillère – mairesse substitut et M. Éric Bélanger, conseiller.

Mme Julie Rail, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire de la séance.

ASSISTANCE

Mesdames : Kimie Désabrais, Natacha Desjardins journaliste à la Radio CHGA, Hélène Hubert et Claudette Lyrette

Messieurs : Joao Cardoso, Simon Désabrais, Gaston Guindon, Daniel Lafrance, Gilles Lyrette, Jean-Claude Lyrette et François Robert journaliste au journal La Gatineau

ORDRE DU JOUR

000 - OUVERTURE DE LA RENCONTRE

000-01 Ouverture de la séance générale

000-02 Adoption de l'ordre du jour

100 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

130 Gestion financière et administrative

130-01 Dépôt du rapport financier et du rapport de l'auditeur pour l'exercice financier 2014

130-02 Embauche d'un consultant

200 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 200-01** Acceptation «Programme d'infrastructures Québec-Municipalités - Agrandissement de la caserne de pompiers
200-02 Plan et devis - Agrandissement de la caserne de pompiers

600 - AMÉNAGEMENT, URBANISME, RÈGLEMENT LOCAL ET DÉVELOPPEMENT

- 600-01** Demande d'inclusion à la zone agricole - Érablière Bo-Sirop S.E.N.C.
600-02 Dépôt d'un projet de règlement modifiant le schéma d'aménagement dans la zone V-159 et/ou V-160
600-03 Demande d'aide financière - Pacte rural et autres organismes pour l'aménagement de la plage au site Maria Chapdelaine

700 - LOISIRS ET CULTURE

- 700-01** Demande d'aide financière pour la réfection du terrain de tennis et loisirs

1100 - LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

000 - OUVERTURE DE LA RENCONTRE

R-2206-572

Ouverture de la séance extraordinaire

Le maire, Gérard Coulombe, ayant constaté qu'il y avait quorum, déclare la séance extraordinaire ouverte à 19h. Il souhaite la bienvenue à l'assistance.

La conseillère, Jocelyne Lyrette, appuyée du conseiller, Patrick Courville, propose et il est résolu à 19h que la séance extraordinaire soit ouverte.

Adoptée

R-2206-573

Adoption de l'ordre du jour

La conseillère, Martine Coulombe, appuyée du conseiller, Patrick Courville, propose et il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

000 - OUVERTURE DE LA RENCONTRE

- 000-01** Ouverture de la séance générale
000-02 Adoption de l'ordre du jour

100 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

130 Gestion financière et administrative

- 130-01** Dépôt du rapport financier et du rapport de l'auditeur pour l'exercice financier 2014
- 130-02** Embauche d'un consultant

200 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 200-01** Acceptation «Programme d'infrastructures Québec-Municipalités - Agrandissement de la caserne de pompiers
- 200-02** Plan et devis - Agrandissement de la caserne de pompiers

600 - AMÉNAGEMENT, URBANISME, RÈGLEMENT LOCAL ET DÉVELOPPEMENT

- 600-01** Demande d'inclusion à la zone agricole - Érablière Bo-Sirop S.E.N.C.
- 600-02** Dépôt d'un projet de règlement modifiant le schéma d'aménagement dans la zone V-159 et/ou V-160
- 600-03** Demande d'aide financière - Pacte rural et autres organismes pour l'aménagement de la plage au site Maria Chapdelaine

700 - LOISIRS ET CULTURE

- 700-01** Demande d'aide financière pour la réfection du terrain de tennis et loisirs

1000 - PÉRIODE DE QUESTIONS ET PAROLE AU PUBLIC

1100 - LEVÉE DE LA SÉANCE

Adoptée à l'unanimité

100 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

R-2206-574 Dépôt des états financiers pour l'année 2014

Le dépôt des états financiers pour l'année 2014 pour la Municipalité est déposé par la directrice générale, Julie Rail, et M. Michel Lacroix, auditeur de la firme Piché & Lacroix CPA inc. est présent pour en faire la présentation. Il explique que les états financiers donnent dans tous les aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Grand-Remous au 31 décembre 2014, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets et de leur flux de trésorerie et de leurs gains et perte de

réévaluation pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

L'assistance est invitée à poser des questions à l'auditeur. Aucune question n'est posée.

Après présentation des états financiers, le conseiller, John Rodgers, propose et il est résolu que la Municipalité de Grand-Remous accepte le résultat des états financiers déposés pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2014.

Adoptée à l'unanimité

Note : La conseillère, Jocelyne Lyrette quitte la séance.

R-2206-575 Embauche d'un consultant

La conseillère, Martine Coulombe, propose et il est résolu que la Municipalité procède à l'embauche de Marc Langevin comme consultant au taux horaire de 40\$/heure pour la préparation de diverses demandes d'aide financière, pour le programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2014-2018 ainsi que toutes autres tâches visant à améliorer le bon fonctionnement de l'administration générale.

Adoptée à l'unanimité

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Julie Rail, directrice générale/secrétaire-trésorière, de la municipalité de Grand-Remous, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

Note : La conseillère, Jocelyne Lyrette est de retour à la séance.

200 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

R-2206-576 Acceptation «Programme d'infrastructure Québec-Municipalités - Agrandissement de la caserne

La conseillère, Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu que la Municipalité accepte l'aide financière de l'ordre de 65% des dépenses admissibles pour l'agrandissement de la caserne dans le cadre du «Programme d'infrastructure Québec-Municipalités».

Adoptée à l'unanimité

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Julie Rail, directrice générale/secrétaire-trésorière, de la municipalité de Grand-Remous, certifie qu'il y a des crédits

budgétaires ou extrabudgétaires pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

R-2206-577 Plan et devis - Agrandissement de la caserne incendie

Le conseiller, Patrick Courville, propose et il est résolu que mandat soit donné à la directrice générale, Julie Rail, afin d'obtenir les services d'un professionnel pour la préparation d'un plan et de devis pour l'agrandissement de la caserne incendie.

Adoptée à l'unanimité

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Julie Rail, directrice générale/secrétaire-trésorière, de la municipalité de Grand-Remous, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

600 - AMÉNAGEMENT, URBANISME, RÈGLEMENT LOCAL ET DÉVELOPPEMENT

R-2206-578 Demande d'inclusion à la zone agricole - Érablière Bo-Sirop S.E.N.C.

CONSIDÉRANT la demande d'Érablière Bo-Sirop S.E.N.C., concernant l'inclusion du lot rénové n° 4 168 598, d'une superficie de 160 000 mètres carrés;

CONSIDÉRANT QUE la propriété visée par cette demande est située dans la zone forestière F-112-1 à l'intérieur de laquelle nous retrouvons des usages reliés à la foresterie, à l'agriculture et artisanale;

EN CONSÉQUENCE, la conseillère, Martine Coulombe, propose et il est résolu :

QUE la Municipalité de Grand-Remous appuie la demande d'inclusion au territoire agricole présentée par le propriétaire Érablière Bo-Sirop S.E.N.C. du lot rénové n° 4 168 598 d'une superficie de 160 000 mètres carrés, le tout conformément à l'article 62 de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*;

QUE la Municipalité Grand-Remous adresse à la Commission de protection du territoire agricole la présente résolution d'appui relativement à la demande d'inclusion du territoire agricole présentée par le propriétaire du lot concerné.

Adoptée à l'unanimité

AVIS DE MOTION

AVIS DE MOTION est par la présente donné par le maire, Gérard Coulombe, de la présentation du Règlement n° 220615-273, règlement concernant le changement d'affectation de la zone V-159 et V-159-B ainsi que la modification des usages autorisés à l'intérieur de la zone V-159.

Adopté

R-2206-579

Demande d'aide financière - Aménagement de la plage au site Maria Chapdelaine

La conseillère, Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu d'autoriser Julie Rail, directrice générale, et/ou Marc Langevin, consultant, à présenter toute demande d'aide financière pour l'aménagement de la plage au site Maria Chapdelaine dans le cadre du Pacte rural ou tout autre programme d'aide financière.

Adoptée à l'unanimité

700 - LOISIRS ET CULTURE

R-2206-580

Demande d'aide financière - Réfection du terrain de tennis et de loisirs

La conseillère, Martine Coulombe, propose et il est résolu d'autoriser Julie Rail, directrice générale, et/ou Marc Langevin, consultant, à présenter toute demande d'aide financière pour la réfection du terrain de tennis et de loisirs dans le cadre du Programme d'infrastructure communautaire de Canada 150 ou tout autre programme d'aide financière.

Adoptée à l'unanimité

1000 - PÉRIODE DE QUESTIONS ET PAROLE AU PUBLIC

Aucune question.

1100 - LEVÉE DE LA SÉANCE

R-2206-581

Levée de la séance

La conseillère, Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu de lever la présente séance générale 19h23.

Adoptée à l'unanimité

Gérard Coulombe
Maire

Julie Rail
Directrice générale